



REGROUPEMENT DES
PRODUCTEURS
MULTIMEDIA

PLATEFORME POLITIQUE et PLAN D'ACTION POUR 2015

« Des entreprises à forte valeur ajoutée dans un Québec en changement »

À l'aube du virage numérique annoncé par les grandes institutions publiques et politiques du Québec, le RPM s'inscrit comme un acteur majeur du changement et de l'innovation en étant un rassembleur et un catalyseur des forces vives du milieu. Un changement que nous initions et que nous soutenons avec un plan d'action pour rendre nos entreprises encore plus prospères dans un Québec ouvert à l'international, grâce aux initiatives suivantes :

1. FAVORISER L'ÉMERGENCE DES ENTREPRISES DE TAILLE MOYENNE

Face aux enjeux liés à la santé et à la vigueur de notre industrie, il nous apparaît plus que nécessaire d'assurer la croissance et la transition de nos petites entreprises vers un modèle plus industriel, propice au développement de la propriété intellectuelle en :

- Soutenant l'entrepreneuriat et le développement des compétences tant pour les maisons de services que pour les boîtes de production;
- Contribuant au financement et à la consolidation des entreprises innovantes à fort potentiel ;
- Assurant l'accès équitable et la pérennité des ressources de production par le recours à un accompagnement sur le long terme au chapitre de la formation et des projets structurants;
- Faisant des représentations afin de stabiliser les politiques de soutien et les mesures fiscales liées à notre industrie.

2. RENFORCER LA COLLABORATION ENTRE NOS ENTREPRISES

Les changements qui bouleversent nos industries appellent une modification profonde de nos expertises et de nos savoir-faire dans un contexte de rapidité accrue et grande réactivité. Être agile nous impose désormais de briser les silos pour travailler ensemble au rayonnement de notre industrie par :

- La mise en place de plateformes collaboratives visant à développer des produits et services innovants et à en promouvoir la diffusion et l'exploitation tant au Québec qu'à l'international ;
- L'appui par les institutions publiques de toutes initiatives visant à regrouper des compétences par la mise en relation d'entreprises complémentaires et synergiques ;
- La libre circulation des idées et des expertises propices à accélérer le développement de la propriété intellectuelle au sein de notre industrie.

3. ACCOMPAGNER LE VIRAGE NUMÉRIQUE DU QUÉBEC

Alors que les grandes institutions inscrivent le virage numérique comme un enjeu majeur pour le paysage culturel, social et économique du Québec, nos entreprises se positionnent aujourd'hui clairement comme les acteurs incontournables du changement grâce :

- Au recours à leur expertise et leur savoir-faire à toutes les étapes du processus de réingénierie de l'écosystème de production et de diffusion sur les nouvelles plateformes;
- À la consultation systématique des entrepreneurs du numérique dans la mise en place des initiatives structurantes pour le Québec de demain ;
- À la valorisation de l'actif de nos entreprises et au respect de la propriété intellectuelle des produits et services qui seront développés pour supporter le virage numérique du Québec.
- Au développement d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins induits par le virage numérique.
- Au développement de la propriété intellectuelle sous forme de produits originaux et de contenus innovateurs à porter internationale.